

ces jours se fera, dans cette Préfecture, chaque semaine autant que possible, l'exercice de la dite Association Réparatrice que nous établissons par les présentes. Cet exercice se composera de prières et actes de piété, chapelet, chemin de Croix, bénédiction du Saint-Sacrement, etc.

Voici ce qu'il faut observer :

1o. L'un de ces deux jours, on fera une fervente visite d'une demi-heure, dans une église, sacristie ou autre local où se conserve le Saint-Sacrement, entre six heures du matin et six heures du soir, dans un esprit d'expiation et de réparation, en union avec le Sacré-Cœur de Jésus, avec les Associés du monde entier, surtout ceux de Rome dans l'église où se célèbrent ce jour-là les Quarante-Heures de l'Association Réparatrice.

2o. A cette visite, fixée au mercredi ou au vendredi, seront jointes confession, communion avec prières aux intentions du Souverain-Pontife, pendant l'action de grâces : œuvres dont on pourra cependant s'acquitter en quelque jour que ce soit de la semaine. L'indulgence se gagne en accomplissant la dernière de ces conditions. La visite peut se faire privément. Mais il est bien préférable d'en faire un office public, et nous y exhortons les pasteurs qui devront alors s'efforcer de stimuler l'ardeur de leurs fidèles.

3o. Ceux qui veulent gagner ces avantages devront être associés, c'est-à-dire donner leur nom à leur pasteur qui nous les transmettra.

En accomplissant ces conditions faciles, on peut gagner chaque semaine une indulgence plénière outre beaucoup d'indulgences partielles, toutes applicables aux âmes du purgatoire.

Notre chef et modèle en cette belle œuvre est Jésus lui-même, Jésus qui s'offre sans cesse comme victime expiatoire. Il nous demande pour associés : qui aura le cœur assez dur pour le refuser ?

Puis, chacun de nous a si souvent et si grièvement outragé Dieu. Soyons donc heureux de ce puissant moyen de réparation qui nous est offert.

Enfin, demandons alors, avec plus de confiance que jamais, les secours que réclament nos pressants besoins. Prions les uns pour les autres, avant tout pour notre noble Chef et premier Pasteur si cruellement persécuté, pour l'Eglise Canadienne qui traverse des jours d'épreuves, pour l'Angleterre et les Etats-Unis où la religion Catholique fait des progrès incroyables, enfin pour les églises d'Italie, d'Allemagne et de France qui souffrent persécution pour la justice.

Oui, frères bien-aimés, prions souvent et instamment : grands et pressants sont les besoins.

Sera la présente Lettre Pastorale lue aussitôt que possible aux fidèles de cette Préfecture par leurs pasteurs respectifs.

Donné à St-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux, sous notre seing, le sceau de cette Préfecture et le contre-seing de notre Secrétaire, ce 25me jour de février 1884.

F.-X. BOSSE,

Préfet Apostolique du Golfe St-Laurent.

Par Monseigneur,

Jos. DECHAMPLAIN, Ptre.,

Vico-Préfet et Secrétaire.

Missions de Côte Nord.—Nous publions l'extrait suivant d'une lettre que nous recevions de Monseigneur Bossé, le 2 avril courant :

Pointe-aux-Esquimaux, 21 février 1884.

Mon cher Monsieur Proulx,

..... L'automne et l'hiver ont été si froids que les gens assurent n'avoir rien senti de semblable depuis longtemps. Cependant c'est plus supportable qu'en vos endroits; l'air salin diminue l'âpreté du froid. L'air est plus sec et par suite plus salubre, de même que pour l'été. Mais quasi pas de culture par ici. La bonne terre manque. Tout au plus peut-on avoir un peu de patates. Le sol est un sable aride et sans consistance. Avec les engrais recueillis au rivage il faut créer un *humus*, et cela prend deux à trois ans, et doit se continuer chaque année. Sous ce rapport, cette Côte n'a aucun avenir. Tout par la pêche et pour la pêche. Enfin la vie passe, et on n'en a que plus de mérite.

Nous avons plusieurs écoles encombrées et fonctionnant très bien. Cela ébauche l'instruction, la civilisation.

Je m'encourage à la pensée que tant de bonnes âmes prient pour nous, que tant d'amis nous accompagnent de leurs vœux, et que le Ciel nous favorise.

Mon passage à Ste-Anne m'a fait grand bien sous tous les rapports.

Continuez-nous vos faveurs et vos excellentes dispositions, et croyez-moi

Votre tout dévoué en Jésus-Christ,

F.-X. BOSSE, Préfet Apostolique.

A propos d'un Bureau d'agriculture à Ottawa.—Un spécialiste d'Ontario écrivait dernièrement ce qui suit, à M. Gigant, président du Comité de l'agriculture, à Ottawa :

“ Vous ne pouvez me trouver un pays où l'agriculture soit un tant soit peu soignée et considérée, qui n'ait une telle organisation sous ce nom ou sous un autre.

“ Le personnel de ce bureau devrait avoir une certaine compétence; il devrait être dévoué à l'agriculture, répondre aux demandes d'informations, faire des lectures dans les différentes parties du pays, surtout sur les sujets d'utilité générale et d'actualité. Il devrait assister aux congrès des granges, des sociétés d'agriculture, d'éleveurs de troupeaux, des meuniers, des manufacturiers de produits agricoles, de conserves alimentaires, d'instruments agricoles, aux congrès forestiers, aux séances de sociétés d'histoire naturelle, aux expositions industrielles, agricoles de chaque province, de chaque comté, et même à l'étranger. Chaque mission serait suivie d'un rapport, et ces rapports seraient déposés au bureau pour le besoin de la correspondance et du public. Il pourrait rédiger les bulletins mensuels et même des feuilles volantes quand le sujet demanderait plus d'urgence : les rapports les plus importants seraient analysés et livrés au public.

“ Le personnel pourrait aussi prendre et faire prendre des notes météorologiques dans différentes parties du pays, faire faire des analyses des sols différents dans chaque district, avec des rapports complets sur la flore, la nature des produits agricoles, des arbres fruitiers, des animaux et de leurs produits. Tous ces rapports seraient soigneusement compilés et mis en ordre pour la correspondance et l'information du public, et enfin, il devrait se procurer et tenir